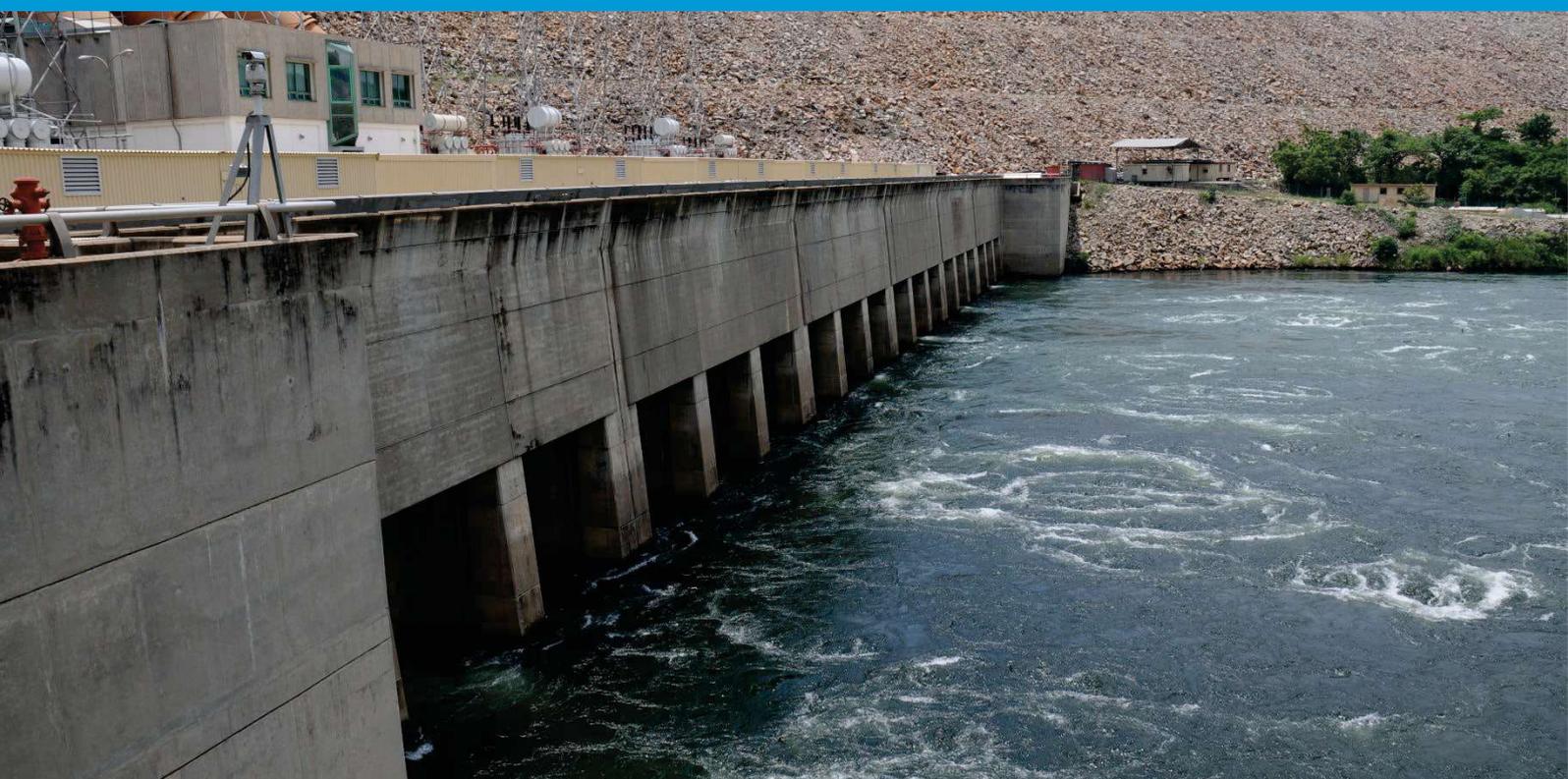


Bonnes pratiques de GIRE pour la sécurité en eau et un développement résilient dans l'Espace UEMOA

Mars 2025



Remerciements

Le présent manuel est le fruit d'un long processus de promotion des « Bonnes pratiques de GIRE¹ pour la sécurité en eau et un développement résilient dans l'Espace UEMOA² » initié par la Commission de l'UEMOA et mis en œuvre en collaboration avec le GWP-AO³, l'Ambassade du Royaume des Pays Bas au Burkina Faso, le Pôle Eau Dakar, le Centre PNUE-DHI, le Secrétariat de la Convention sur l'Eau⁴ et des partenaires.

Le processus a reposé sur l'inventaire, la documentation ainsi que le partage de bonnes pratiques innovantes et réussies de mise en œuvre de la GIRE dans l'Espace UEMOA. Il a été lancé en octobre 2023 avec un appel à soumission de résumés de bonnes pratiques de GIRE, avec la réception de 77 résumés. Un forum régional a ensuite été organisé sur le thème : « Capitalisation et mise à l'échelle des bonnes pratiques de GIRE pour la sécurité en eau et la résilience des populations dans l'Espace UEMOA », du 28 au 30 novembre 2023, à Ouagadougou au Burkina Faso. Quarante (40) propositions, sélectionnées à l'issue de l'évaluation des soumissions, ont été présentées par leurs porteurs respectifs lors du Forum régional. Les six (06) premières institutions, retenues au terme de l'évaluation des présentations, ont bénéficié d'une prise en charge complète pour prendre part et partager leur bonne pratique au 10ème Forum Mondial de l'Eau (FME) en mai 2024 à Bali en Indonésie. Les résultats du processus ont été également présentés lors d'une session parallèle organisée au cours de la 10ème Réunion des Parties à la Convention sur l'Eau tenue du 23 au 25 octobre 2024 à Ljubljana en Slovénie. Le présent manuel capitalise les bonnes pratiques de GIRE.

La coordination du processus a été assurée par la Commission de l'UEMOA, ensemble avec le GWP-AO, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Action de GIRE 2019-2030 de l'Espace territorial de la Communauté Economique Régionale.

Cet immense défi a pu être relevé grâce à la valorisation de l'expérience, capitalisée par le GWP-AO depuis une vingtaine d'années en matière de coordination de processus similaires d'une part, et à l'engagement fort bien apprécié des acteurs et partenaires qu'il convient de remercier d'autre part.

La Commission de l'UEMOA et le GWP-AO remercient notamment :

- l'Ambassade du Royaume des Pays Bas au Burkina Faso pour sa contribution technique et financière à : (i) la prise en charge des frais de participation des représentants de trois (03) institutions du Burkina Faso au 10ème FME, pour partager les meilleures bonnes pratiques de GIRE documentées lors d'une session parallèle ainsi que (ii) la finalisation du manuel ;
- le Pôle Eau Dakar (PED), pour son soutien financier qui a permis de recruter une équipe de consultants régionaux pour appuyer techniquement la restructuration et la finalisation de la documentation des bonnes pratiques de GIRE en tandem avec leur auteur(e) respectif(ve) ;
- le Centre PNUE-DHI, notamment M. Paul Glennie et Mme Lisbet Rhiannon Hansen, pour la contribution technique à la rédaction du chapitre sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la GIRE dans les pays membres de l'UEMOA en 2023 et le soutien financier pour l'édition et l'impression du manuel ;
- le Secrétariat de la Convention sur l'Eau pour son appui technique et la facilitation de la tenue d'une session parallèle, lors de la 10ème Réunion des Parties à la Convention sur l'Eau d'octobre 2024 à Ljubljana en Slovénie, pour présenter les résultats issus du processus ;

¹ Gestion Intégrée des Ressources en Eau

² Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

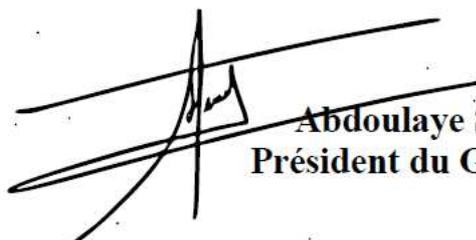
³ Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest

⁴ Convention pour la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux

- les différentes institutions et les auteurs tant pour la soumission que pour la revue des propositions de bonnes pratiques de GIRE ;
- l'équipe de Consultants régionaux (Dr. Fad SEYDOU, Prof. Irenikatche AKPONIKPE et le Chef de Mission Prof. Amadou Hama MAÏGA) ;
- Madame Julienne ROUX pour l'appui et les orientations techniques pour la finalisation du manuel ;
- le Comité Scientifique et Technique (CST), pour son appui au processus depuis son lancement jusqu'au suivi de l'élaboration et de la finalisation du manuel, composé de Dr Boubacar BARRY (Président), M. Moustapha CONGO (Vice-Président), M. Sidi COULIBALY (Rapporteur), Pr Fabien HOUNTONDI (Membre), Mme B. Sandrine SANKARA (Membre), M. Hilaire Wendpagnangdé ILBOUDO (Membre), M. Moctar SALL (Membre), M. Abdoukarim ASSAO (Membre), M. Maxime TEBLEKOU (Membre), Mme Benedicte NIKIEMA de l'Ambassade du Royaume des Pays-Bas-Burkina Faso (Partenaire), M. Niokhor NDOUR, DGPRE-Sénégal et Coordonnateur de Pôle Eau Dakar (Partenaire), Dr. Komlan SANGBANA du Secrétariat de la Convention sur l'Eau (Partenaire), Mme Yelysaveta Demydenko, M. Colin HERRON et M. Laurent-Charles TREMBLAY-LEVESQUE du Secrétariat Mondial du GWPO (Personnes-ressources) ;
- M. Christophe DEGUENON, Directeur de l'Environnement et des Ressources en Eau et M. Abdoukarim ASSAO, Expert, Chargé des Ressources en Eau du Département de l'Agriculture, des Ressources en Eau et de l'Environnement (DAREN) de la Commission de l'UEMOA pour leur accompagnement et leurs orientations pour une conduite harmonieuse du processus ;
- M. K. Armand HOUANYE, Mme Aguiratou YARO/OUEDRAOGO, Mme Reine Esther OUEDRAOGO/SOME, M. Noufou ZOUNGRANA et Mlle Désire Sandrine AMOUGOU du Secrétariat Exécutif du GWP-AO pour leur contribution inestimable à cette initiative, leur disponibilité.

Une reconnaissance spéciale à chacune et à chacun.

Que toutes et tous retrouvent dans ces mots, l'expression de notre profonde reconnaissance.



Abdoulaye SENE
Président du GWP-AO

Avertissements

La terminologie géographique employée dans cet ouvrage, de même que sa présentation, ne sont en aucune manière l'expression d'une opinion quelconque de la part de la Commission de l'UEMOA ni du GWP en Afrique de l'Ouest, sur le statut juridique ou l'autorité de quelque pays, territoire ou région que ce soit, ou sur la délimitation de ses frontières.

Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles de la Commission de l'UEMOA, du GWP-AO et des autres partenaires.

Il est permis de reproduire des textes extraits de cette publication à des fins éducationnelles ou non-commerciales sans l'accord préalable de la Commission de l'UEMOA ou de GWP-AO, moyennant mention de la source ainsi que la citation complète du titre de la publication et aussi à condition que les extraits de textes ne soient pas utilisés dans un contexte pouvant prêter à confusion.

Cette publication ne peut être vendue ni utilisée à quelque fin commerciale que ce soit sans autorisation préalable écrite de la Commission de l'UEMOA.

Publié par : UEMOA et GWP-AO, Ouagadougou, Burkina Faso

Droits d'auteurs : ©2025, UEMOA et GWP-AO

Citation UEMOA, GWP-AO, PED et PNUE-DHI (2024). Bonnes pratiques de GIRE pour la sécurité en eau et un développement résilient dans l'Espace UEMOA, Ouagadougou, Burkina Faso. 401PP

ISBN : 978-2-918639-20-6

Nombre de pages : 401PP

La correspondance relative au contenu rédactionnel et les demandes de publication, reproduction ou traduction partielle ou totale de la présente publication doivent être adressées à Monsieur le Président de la Commission de l'UEMOA, 380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO - 01 BP 543 Ouagadougou 01 - Burkina Faso, Courriel : commission@uemoa.int.

Préface

Le processus d'élaboration du manuel « Bonnes pratiques de GIRE pour la sécurité en eau et un développement résilient dans l'Espace de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) » participe de la mise en œuvre du Plan d'Action de GIRE 2019-2030 de l'UEMOA. Il s'inscrit plus généralement dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique des Ressources en Eau de l'Afrique de l'Ouest (PREAO) portée conjointement par la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'UEMOA et le Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse au Sahel (CILSS).

L'Afrique de l'Ouest est une région diversifiée s'étendant sur 6 140 178 km² représentant 20% de la superficie du continent africain ; pour une population de plus de 460 millions d'habitants en 2024. Son réseau hydrographique est composé de nombreux cours d'eau. La région compte 28 bassins transfrontaliers qui fournissent 80% des eaux de surface. Dans son ensemble, l'Afrique de l'Ouest dispose d'un potentiel hydrique important estimé à plus de 3000 m³ d'eau/ personne/ an ; mais sa répartition dans l'espace et dans le temps est irrégulière et inégale. La pluviométrie annuelle est abondante dans les zones du Sud ; tandis que les régions sahéliennes sont desservies en eau par un important réseau hydrographique constitué des fleuves tels que ceux du Niger, de la Gambie, du Sénégal, de la Volta et de leurs affluents. La région dispose également de vastes réserves d'eaux souterraines, notamment dans le Sahel et dans le Sahara comme les aquifères du Taoudéni et d'Illemeden ou encore l'aquifère Sénégal-Mauritanien.

Cependant un tiers des pays de la région sont au seuil du stress hydrique de 1 700 m³ d'eau/ personne/ an, voire de pénurie de 1 000 m³ d'eau /personne/an selon l'indice de Falkenmark⁶ ; et 10 des 15 pays ont un degré de dépendance hydrique se situant entre 25 et 95%. La moitié des pays sont classés au bas de l'échelle de l'indice de « pauvreté économique en eau » (indice qui intègre la disponibilité en ressources en eau, le niveau de mobilisation des ressources, le taux d'accès des populations aux services de l'eau et la gestion technique, environnementale et économique de l'eau), correspondant à la classe « 7,7-12,6 » de l'indice, à comparer à la classe « 23,7-28,5 » pour les pays les moins pauvres en eau. Malgré son potentiel hydrique, l'Afrique de l'Ouest fait face à des problématiques de disponibilité et d'accès aux ressources en eau et sa vulnérabilité risque de s'aggraver.

Les pays de l'Espace UEMOA sont les plus exposés au stress hydrique ; la majorité d'entre eux, situés dans des zones arides et semi-arides sahélo-sahariennes, étant dépendants des eaux transfrontalières. Les crises liées à l'eau douce se manifestent aussi bien aux niveaux local et national dans les pays qu'à l'échelle des bassins fluviaux et des aquifères partagés. Ces crises pourraient s'amplifier avec l'accroissement de la population et des demandes en eau, la crise sécuritaire, la multiplication des sources de pollution et l'exacerbation de la variabilité et du changement climatiques ; et, par voie de conséquence, constituer des facteurs déstabilisateurs pour les pays et la Communauté. Les groupes vulnérables sont les plus exposés et négativement impactés.

Afin d'assurer la gestion durable des ressources en eau et des écosystèmes associés de la région, les Ministres en charge de l'eau des quinze (15) Etats membres de la CEDEAO et de la Mauritanie y compris les Etats membres de l'UEMOA réunis à Ouagadougou, Burkina Faso du 3 au 5 mars 1998 à la Conférence Ouest-Africaine sur la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (COA-GIRE) ont adopté l'approche de GIRE à travers la « Déclaration de Ouagadougou », qui exhorte les gouvernements à sa mise en œuvre dans les pays, à l'échelle régionale et aux niveaux des bassins transfrontières.

De 1998 à 2023, la mise en œuvre de la GIRE a connu des avancées significatives dans l'Espace UEMOA. Ces avancées ont été rendues possibles grâce entre autres à la volonté politique manifeste dans les

⁶ Cet indice peut être utilisé pour déterminer et caractériser les risques socio-économiques liés à la sécheresse. C'est un indicateur du stress hydrique qui exprime le niveau de rareté de l'eau dans une région donnée comme la quantité d'eau douce renouvelable disponible pour chaque personne chaque année.

pays membres de l'UEMOA ainsi qu'au soutien des partenaires techniques et financiers nationaux, régionaux et internationaux engagés dans la promotion de la GIRE y compris le GWP-AO, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), les Partenariats Nationaux de l'Eau (PNE) et la Commission de l'UEMOA.

L'initiative de promotion des bonnes pratiques de GIRE pour la sécurité en eau et un développement résilient dans l'Espace UEMOA procède de la volonté de la Commission de l'UEMOA et de ses partenaires de capitaliser, de valoriser et de disséminer les initiatives réussies développées à divers niveaux dans la région ; afin d'en faire une source d'inspiration des décideurs politiques et différents acteurs pour impulser davantage de progrès en vue de l'atteinte effective de l'ODD 6 et des autres ODD liés à l'eau d'ici l'échéance de 2030.

Les bonnes pratiques de GIRE sont présentées selon l'échelle (nationale et transfrontalière) de mise en œuvre tout en mettant en avant pour chacune d'elles entre autres la problématique traitée, les objectifs visés, la démarche de mise en œuvre, les activités menées, les résultats obtenus de la mise en œuvre selon chacune des quatre (04) dimensions de la GIRE, les impacts produits et les enseignements tirés.

Cet exercice de capitalisation constitue pour la Commission de l'UEMOA et ses partenaires, un élément important et concret d'appréciation et d'exposition tant des avancées que des impacts à inscrire parmi les mesures de l'évolution de la mise en œuvre de la GIRE dans l'espace communautaire.

Le lecteur de ce manuel pourra mesurer la richesse des expériences et les importants progrès réalisés dans le cadre de la mise en œuvre de la GIRE aux échelles locales, nationales et des bassins transfrontaliers dans l'Espace de l'UEMOA.

De nombreuses expériences de bonnes pratiques de GIRE entreprises sont encore à des phases de test et de consolidation. Elles ont besoin de soutien politique et des appuis technique et financier pour achever leur processus. Plusieurs autres sont achevées avec des impacts positifs notables sur la vie socio-économique des communautés ainsi que sur les ressources en eau et les écosystèmes qui en dépendent ; et leurs conditions de duplication et de durabilité sont établies.

Ce manuel est une contribution à la sécurité en eau et à un développement résilient au niveau universel.



Mahamadou GADO

Commissaire Chargé du Département de l'Agriculture, des Ressources en Eau et de l'Environnement,
Commission de l'UEMOA

2.14. Gestion durable des terres et adaptation aux changements climatiques dans la commune rurale de Komki-Ipala au Burkina Faso

W. Sylvianne Aurélie YAMEOGO¹, P. Aimé Marie DOULKOM¹, Maxime TEBLEKOU², Hilaire ILBOUDO²

1. Partenariat National de l'Eau du Burkina Faso

2. Partenariat Régional de l'Eau en Afrique de l'Ouest

Email : sylvianyam@yahoo.fr ; daimemarieange@yahoo.fr

Résumé

Le projet de « gestion durable des terres, d'adaptation aux changements climatiques et de conservation de la diversité biologique » est un projet communautaire qui a contribué à améliorer la capacité d'adaptation des jeunes aux effets du changement climatique par la promotion de bonnes pratiques de gestion durable des terres et des écosystèmes dans la commune de Komki-Ipala au Burkina Faso. Il a été mis en œuvre selon une approche participative, inclusive et partenariale par le Partenariat National de l'Eau du Burkina Faso (PNE-BF) sous la coordination du Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest (GWP-AO) et du Secrétariat International de l'Eau (SIE) dans le cadre de la phase 2 de l'initiative régionale #TonFuturTonClimat# (TFTC2) financée par le Gouvernement de Québec à travers le Programme de Coopération Climatique Internationale (PCCI).

Les activités réalisées ont inclus la promotion des techniques innovantes de restauration et de gestion durable des terres, la création et l'entretien d'un parc agroforestier modèle, et le développement d'activités économiques.

L'implication de la communauté et des jeunes ainsi que les idées novatrices mises en avant ont permis de transformer leur mode de production et de contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie à travers des revenus accrus et une meilleure employabilité. La mise en œuvre de l'initiative a permis de redonner vie à l'écosystème, de récupérer les terres dégradées et de faire une bonne production maraichère en vue d'améliorer davantage les revenus des ménages ainsi que leurs conditions de vie.

2.14.1. Contexte

2.14.1.1. Problématique

La tendance à la dégradation des terres agricoles due à l'érosion, aux changements climatiques et à l'utilisation inappropriée des produits chimiques demeure un défi au Burkina Faso. Cette situation entraîne l'abandon des terres appauvries au profit de nouvelles terres, accentuant la déforestation liée à l'extension de la superficie des emblavures.

Cette tendance n'épargne la commune rurale de Komki-Ipala, située à 45 km de Ouagadougou. Cette commune présente un climat de type soudano sahélien, marqué par l'alternance de deux principales saisons, caractérisée par une faible pluviométrie avec de faibles hauteurs d'eaux annuelles enregistrées (entre 500 et 700 mm). La saison des pluies varie selon les années. Le nombre de jours pluvieux enregistrés entre 2004 et 2012, varient entre 29 et 44 jours. La commune est en proie aux phénomènes d'abandon des terres appauvries du fait de leur faible productivité agricole. Ainsi, plusieurs dizaines d'hectares de terres dégradées sont considérées impropres à l'agriculture et sont de ce fait abandonnées. A ce phénomène, s'ajoute le faible niveau de mobilisation des eaux de surface pour la production agricole. Ces problématiques limitent les capacités de la communauté à développer

des initiatives de sauvegarde de l'écosystème. Dans la perception des bénéficiaires, il n'était pas envisageable de produire sur les terres latéritiques arides.

Il y avait ainsi un enjeu à identifier une approche innovante et efficace permettant d'impulser un changement au sein de la communauté tout en contribuant à l'amélioration du rendement agricole et à l'augmentation des revenus des bénéficiaires d'une part ; et d'autre part à la réduction du taux des terres dégradées et abandonnées et à la sauvegarde des ressources environnementales.

L'initiative mise en œuvre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la phase 2 du projet TonFuturTonClimat (TFTC 2), financé par le Gouvernement du Québec à travers le Programme de Coopération Climatique Internationale (PCCI).

2.14.1.2. Objectifs de l'initiative

L'objectif général de l'initiative est d'améliorer la capacité d'adaptation des jeunes et des populations locales de Komki-Ipala aux effets du changement climatique ; par la promotion de bonnes pratiques en matière de gestion durable des terres, d'adaptation au changement climatique et de conservation de la diversité biologique.

De manière spécifique, il s'est agi de :

- renforcer la résilience d'un parc agroforestier face aux effets du changement climatique ;
- contribuer à l'autonomisation financière des bénéficiaires en créant des activités génératrices de revenus au sein du parc ;
- promouvoir les bonnes pratiques en matière de gestion durable des terres en renforçant les capacités des bénéficiaires.

L'initiative a été mise en œuvre de novembre 2021 à octobre 2023.

2.14.1.3. Groupes cibles et bénéficiaires

Le principal bénéficiaire de l'initiative est l'Association Koglweogo de Komki-Ipala, une association de pépiniéristes qui compte 50 membres dont 16 femmes. Les associations Teegwendé, Wend yam et Wend Panga ont été également associées à la mise en œuvre des activités afin de pouvoir dupliquer les actions promues dans leurs champs.

Les groupes cibles de l'initiative sont : (i) les services techniques déconcentrés de la commune de Komki-Ipala en charge de l'environnement, de l'économie verte et du changement climatique, de l'agriculture et des aménagements hydrauliques, de la solidarité nationale, de la famille et de la condition de la femme et de l'inspection du primaire ; (ii) la Mairie de Komki Ipala ; (iii) les Associations riveraines ; (iv) les groupements de femmes ; (v) les écoles de Komki A et B, de Tintilou C et le Lycée départemental de Komki ; et (vi) les autorités coutumières.

2.14.1.4. Approche méthodologique

L'initiative de gestion durable des terres, d'adaptation au changement climatique et de conservation de la diversité biologique dans la commune rurale de Komki-Ipala a été conduite par le PNE-BF suivant une approche participative et inclusive en collaboration avec les services techniques déconcentrés de la commune et sous la coordination du GWP-AO et du SIE.

La mise en œuvre de l'initiative s'est articulée autour des trois principales étapes suivantes :

- la sensibilisation, l'information et la mobilisation des acteurs : le PNE-BF a d'abord rencontré et échangé avec les parties prenantes sur les différents enjeux du projet en vue de recueillir les besoins et les attentes des bénéficiaires en vue d'élaborer la note conceptuelle et du chronogramme de l'initiative. Ensuite, il a été question de définir les priorités de planification et d'action à travers la tenue d'un atelier de lancement. Cette étape a été marquée par la prise d'engagement des bénéficiaires devant les autorités à soutenir les activités du projet. Une attention particulière a été apportée à la mobilisation des parties prenantes et les dispositions logistiques pour le bon déroulement des activités : il s'est agi de susciter et d'acquiescer l'accompagnement des parties prenantes à la mise en œuvre des actions consensuellement définies et de mettre en place une organisation pratique pour la réussite desdites actions ;
- le déroulement et la coordination des activités : la mise en œuvre concrète des activités du projet s'est déroulée à travers l'organisation des ateliers, des séances de formations et de sensibilisations ; la réalisation des travaux et la tenue des séances de restitution des résultats ainsi que des visites de terrain. Cette étape a mobilisé les différentes parties prenantes sur le terrain y compris les consultants, les entreprises de travaux, les bénéficiaires, les services techniques déconcentrés, les autorités locales et a été pilotée par une équipe de projet chargée de la planification, de la coordination et de l'exécution des activités. L'équipe de projet, constituée de deux membres du PNE-BF (Chargée de projet et animateur Formateur), a bénéficié du cadrage et l'appui méthodologique des Chargés de projet régionaux du GWP-AO et du SIE. Cette équipe s'est retrouvée à toutes les étapes de mise en œuvre du projet ; afin de faciliter l'exécution des différentes tâches. La tenue de plusieurs séances de formations et de sensibilisations, la production de plants et le reboisement des terres dégradées, la production de foin et de miel, la réalisation de foyers améliorés, la réalisation d'un forage, la conduite des missions de terrain et la tenue des ateliers ont été les principales réalisations à cette étape. L'équipe du projet appuyées du GWP-AO et du SIE a fait l'assurance qualité des différents documents produits ;
- la clôture et la capitalisation des acquis du projet : la dernière étape a porté sur la synthèse et l'analyse de l'ensemble des actions menées, l'organisation d'un atelier bilan de l'initiative, l'élaboration d'un rapport de capitalisation et le partage d'expériences.

Les principaux outils de suivi utilisés pour l'atteinte des résultats escomptés ont inclus notamment : (i) la planification stratégique des activités par an mois et semaine ; (ii) les cahiers de charges ; (iii) le brainstorming ; (iv) les rapports et comptes rendus ; (v) les outils de communication, les modules de formation, les supports de communication (banderoles, boîte à images), sensibilisation le manuel.

2.14.2. Activités réalisées

Les activités réalisées ont inclus la redynamisation d'un parc agro forestier à travers la restauration de l'écosystème, le développement d'activités économiques génératrices de revenus autour du parc et le renforcement des capacités des jeunes sur l'éducation environnementale, la production de compost et d'autres techniques innovantes.

Pour la redynamisation du parc agro-forestier face aux effets du changement climatique, les activités réalisées ont consisté en : (i) la réalisation d'un forage et le suivi contrôle des travaux d'implantation de ce forage ; (ii) la mise en place d'une haie vive ; (iii) la mise en place de pratiques agronomiques telles que le Zaï, les cordons pierreux et les demi-lunes ; et (iv) le reboisement de 503 plants.

En ce qui concerne l'autonomisation financière des bénéficiaires, les activités réalisées ont consisté en : (i) la mise en place d'une pépinière de 15 000 plants ; (ii) la mise en place d'un potager d'une superficie de 700 m² ; (iii) la vente des plants ; et (iv) la production et la vente des produits maraichers.

Quant au volet renforcement des capacités, les activités réalisées ont consisté en : (i) l'organisation de l'atelier de lancement pays du projet ; (ii) la planification et la budgétisation des sessions de formation avec le service environnement de Komki-Ipala ; et (iii) l'organisation des sessions de formations et des ateliers de sensibilisation des bénéficiaires sur la promotion des bonnes pratiques de gestion communautaire des ressources environnementales.



Photo 2.14.2.1. : Fabrication de foyers économiques avec les élèves du Lycée de Komki Ipala



Photo 2.14.2.2. : Reboisement avec les élèves du Lycée de Komki Ipala

2.14.3. Résultats obtenus

Les résultats obtenus sont présentés selon les dimensions (i) environnement favorable, (ii) institutions et participation, (iii) instruments de gestion et (iv) financement de la GIRE.

2.14.3.1. Dimension 1 - Environnement favorable

Le projet a permis d'améliorer les connaissances techniques et organisationnelles des membres des associations bénéficiaires de la Commune sur les bonnes pratiques de gestion durable des terres, la restauration des écosystèmes, et les bonnes pratiques agricoles économes en eau dans le contexte de changement climatique. La mise en application des connaissances acquises permettra aux membres des associations ainsi qu'aux communautés riveraines de pouvoir mettre en œuvre les principes de gestion intégrée des ressources en eau dans la Commune de Komki Ipala.

Le projet a permis la revitalisation du parc agroforestier et le soutien aux activités économiques. Il a ainsi contribué à la mise en œuvre du Plan Communal de Développement (PCD) notamment dans ses axes stratégiques 1, 2 et 3, qui portent respectivement sur l'« Intensification des systèmes de production agro-sylvo-pastorale et de gestion des ressources naturelles » ; l'« Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux de base et d'approvisionnement en eau potable et assainissement » et la « Valorisation du potentiel économique ». Les résultats et acquis de ces actions seront pris en compte lors du processus d'actualisation du PCD de la commune pour une mise à l'échelle des principes de gestion durable des ressources en eau, le développement des initiatives de restauration des terres dégradées en vue de l'amélioration des conditions de vie des communautés.

Le genre et l'approche fondée sur les droits humains ont été pris en compte dans les actions de renforcement des capacités menées dans le cadre de l'initiative.

Le projet a permis d'élaborer un plan de gestion communautaire des ressources naturelles, suite à la formation des bénéficiaires sur la gestion communautaire des ressources environnementales. La mise en œuvre de ce plan contribuera à faciliter un accès équitable et durable à la ressource en eau par tous les usagers, la protection et la sauvegarde des écosystèmes et la récupération des terres dégradées. Ce plan constitue de plus un mécanisme de mobilisation des fonds pour la consolidation et la mise à l'échelle de l'initiative.

2.14.3.2. Dimension 2 - Institutions et participation

La mise en œuvre de l'initiative a été faite suivant une approche participative et inclusive avec la mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés au niveau local. Cette approche a permis d'identifier au sein de la communauté les femmes, les jeunes, mais aussi les services techniques déconcentrés, les leaders d'opinions, et les autorités locales à impliquer dans la mise en œuvre des activités.

Une série de formations et de sensibilisation ont été organisées au profit des jeunes et des femmes pour leur permettre de prendre en charge la gestion du parc agroforestier et de mettre en œuvre des actions de protection, de restauration des terres et une utilisation durable des ressources naturelles. Le projet a également renforcé les capacités des bénéficiaires pour une participation active de qualité à la GIRE ; via le renforcement des capacités des jeunes sur l'éducation environnementale des jeunes, des femmes et des populations locales pour la sauvegarde communautaire de l'écosystème dans leur milieu de vie.

Les autorités locales ont pris part à l'identification tant des actions, en lien avec les ressources environnementales, mises en œuvre dans le cadre de l'initiative que des problèmes en rapport avec l'utilisation de la ressource en eau par différents usagers dans ce milieu où l'accès à l'eau est difficile en vue d'éviter les conflits.

2.14.3.3. Dimension 3 - Instruments de gestion

L'initiative est une réponse locale apportée aux principaux problèmes liés à la gestion de l'écosystème, à la disponibilité et à l'utilisation rationnelle de l'eau dans la Commune de Komki Ipala. Elle a permis entre autres :

- la mise en place d'un forage solaire d'un débit de 4 m³/h et raccordé à un poly tank d'une capacité de 5m³ pour la sécurisation de l'eau ;
- la mise en place d'une haie vive sur tout le périmètre du parc d'une étendue de 660 m avec une espèce résistante à la sécheresse, jouant un rôle antiérosif dont les fruits et les feuilles sont comestibles et commercialisables ;
- la mise en place des techniques de conservation des eaux et des sols à travers la régénération naturelle assistée qui a permis de produire 300 bottes de foin sur une superficie de 2 ha, ainsi que des pratiques agronomiques comme le zai et les demi-lunes dont l'appropriation a permis de faire un champ Ecole de Producteurs en saison pluvieuse ;
- le maraichage en terre latéritique aride pour la sécurité alimentaire à travers la mise en place d'un potager sur une superficie de 0,1ha et permettant de produire des légumes comme courgettes et aubergines. L'aménagement s'est fait à travers un ripage au bulldozer sur une profondeur de 60 cm en vue de remplacer la mauvaise terre par un terreau constitué essentiellement de terre naturelle, de sable et de fumier organique ;
- le reboisement de 503 plants en terre latéritique aride de plusieurs espèces (espèces rares, fruitières, médicinales et autres) pour la restauration de l'écosystème ;
- la formation sur le compostage en vue de promouvoir l'utilisation d'engrais biologiques ;
- la formation sur la fabrication de foyers améliorés à l'endroit des femmes, qui a permis de réduire considérablement l'utilisation du bois de chauffe au sein de la communauté. Cela a en outre facilité la promotion des foyers au sein des ménages par les femmes ayant bénéficié de la formation sur la fabrication des foyers améliorés au vu de la forte demande ;
- la sensibilisation des jeunes notamment dans les écoles et les Lycées pour la promotion de la GIRE, l'environnement et de l'hygiène. Des kits de lavage de mains ont été remis à plusieurs établissements scolaires ;
- les formations et sensibilisation à l'endroit de toute la communauté à travers des émissions radio et des séances de travail.

2.14.3.4. Dimension 4 - Financement

La mise en œuvre des activités a permis de développer les activités économiques telles que l'apiculture, la pépinière, la production de foin, la production des foyers améliorés et la production agricole en terre latéritique aride au niveau du site pilote. Ces activités économiques ont permis à l'association de générer environ 1 027 750 FCFA au cours de la première année d'exploitation, contribuant de ce fait à la pérennité des activités et au financement des actions de GIRE. D'autres ressources financières ont été également mobilisées à travers la vente de l'eau à la communauté riveraine pour entretenir le forage.

2.14.4. Coûts et sources de financement

Le projet pilote s'est déroulé sur 24 mois dont 3 mois pour la phase de démarrage, 18 mois pour la phase d'exécution et 3 mois pour la phase de capitalisation.

L'initiative a coûté 40 millions de francs CFA dont 1,3 millions pour la contribution en nature des bénéficiaires sous forme de main d'œuvre et certains agrégats pour la construction du magasin et la

mise en place de la haie vive. Les financements ont été apportés par le Gouvernement Québécois à travers le Programme de Coopération Climatique Internationale (PCCI), le Global Water Partnership Organisation (GWPO), l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et la Coopération Suisse.

2.14.5. Impacts réels et potentiels

L'initiative a contribué au développement d'activités économiques agricoles et forestières plus résilientes au changement climatique et qui favorisent la restauration et la conservation des écosystèmes avec l'appui des femmes et des jeunes.

Grâce au projet, un transfert intergénérationnel de l'application des techniques a en outre été rendu possible. Les jeunes sont outillés avec les formations reçues et sont en capacité, d'assurer la mise en place de techniques agronomiques telles que les cordons pierreux, le Zaï, le paillage, le labour suivant les pentes, l'agroforesterie avec les essences fertilisantes.

2.14.6. Leçons apprises, facteurs de succès, de durabilité et de duplication

2.14.6.1. Leçons apprises

Les leçons suivantes ont été tirées de la mise en œuvre de l'initiative : (i) l'identification des besoins des bénéficiaires en lien avec les problématiques du projet est un facteur de réussite important pour la mise en œuvre des activités ; (ii) l'implication de toutes les parties prenantes aux différents processus de mise en œuvre des activités favorise une meilleure appropriation des résultats et la duplication des actions sur d'autres sites ; (iii) une étude géophysique, bien que coûteuse, est nécessaire avant l'élaboration d'un projet basé sur la disponibilité de la ressource en eau souterraine ; et (iv) un projet basé sur les besoins réels des bénéficiaires suscite une réelle motivation, une appropriation du projet par ces derniers dans la mise en œuvre du projet et à la prise d'initiatives salutaires.

L'intégration des activités du projet comme contribution à la réalisation du PCD favorise une meilleure implication des collectivités locales et une appropriation des résultats du projet.

Enfin, l'éducation environnementale est un excellent moyen pour le renforcement durable des capacités des jeunes, des femmes et des populations locales pour la sauvegarde communautaire de l'écosystème de leur milieu de vie.

2.14.6.2. Facteurs de succès

La stratégie de mise en œuvre de l'initiative s'est basée sur une approche multi-acteurs. La diversification, le professionnalisme, le sens de la responsabilité et l'engagement des différents acteurs ont été un atout majeur pour la gestion des obstacles et la bonne mise en œuvre du projet en général. Dès le début, le PNE-BF a fait de la concertation et du dialogue sa ligne d'action en échangeant avec les bénéficiaires et les différents partenaires techniques et financiers à toutes les étapes pour une prise de décision consensuelle. Cette méthodologie a permis de surmonter toutes les difficultés et de réussir la mise en œuvre du projet dans un environnement apaisé.

Plus que des bénéficiaires, les collectivités locales ont été l'une des parties prenantes du projet les plus actives. Ainsi, le service environnement a été désigné comme structure focale locale chargée du suivi et de la coordination des activités du projet. La mairie quant à elle a été chargée de capitaliser les acquis du projet en vue de les intégrer dans leur actif et de mobiliser les ressources pour la continuité des activités. In fine, en plus de l'appropriation des initiatives développées, les autorités locales ont joué un rôle central dans la mobilisation de leurs communautés et surtout dans l'implémentation des actions.

Enfin, la mise en œuvre du plan de gestion communautaire des ressources environnementales devrait permettre de mobiliser les ressources nécessaires pour la préservation et la gestion durable des écosystèmes.

2.14.7. Conclusion et recommandations pour la dissémination et la mise à l'échelle

L'initiative a été une occasion de valoriser les résultats d'un projet précédent, le Projet de Gestion Intégrée de la Sécheresse en Afrique de l'Ouest (PROGIS-AO), dans le cadre duquel le parc agroforestier avait été mis en place. La mise en œuvre de l'initiative a permis de redonner vie à l'écosystème, de récupérer des terres dégradées et d'assurer une bonne production maraîchère, contribuant ainsi à améliorer les revenus des populations ainsi que leurs conditions de vie. Ceci a été rendu possible grâce à l'emploi de techniques de restauration et de gestion durable des terres conjointement au renforcement des capacités organisationnelles de l'association bénéficiaire et à l'implication efficace de l'ensemble des parties prenantes de mise en œuvre du projet.

Les principales recommandations pour consolider et mettre à l'échelle les résultats obtenus se présentent comme suit :

- étendre le parc agroforestier en y intégrant l'élevage, la pisciculture, etc. ;
- renforcer les capacités techniques des bénéficiaires sur d'autres activités génératrices de revenu telles que la pisciculture, l'élevage et les techniques de distribution, de commercialisation et d'emballage des produits issus du parc ;
- développer des initiatives pour une plus grande mobilisation et implication des jeunes dans l'action climatique, la gestion communautaire des ressources environnementales, et la GIRE ;
- ouvrir le parc agroforestier à des applications pratiques avec les élèves ;
- mobiliser plus de ressources pour réaliser plus d'infrastructures de stockage et la conservation des produits ainsi qu'une plus grande mobilisation de la ressource en eau ;
- maintenir la dynamique des associations bénéficiaires en entretenant un contact permanent avec et en les guidant sur d'éventuelles opportunités ;
- veiller à la pérennité des acquis et l'autonomisation financière de l'association à travers les différentes activités ;
- répertorier les sites similaires et mettre à l'échelle les bonnes pratiques identifiées ;
- consolider les acquis du projet et promouvoir l'initiative au sein des autres communautés et des PTF.

Références bibliographiques

1. GWP AO, 2023. Rapport de capitalisation régional : Capitalisation de deux ans d'intervention du Projet « Ton Futur Ton Climat Phase 2 » au Bénin, Burkina-Faso et au Togo, rapport final. 25p.
2. PCD, 2013, Plan communal de développement (PCD) actualisé, Mai 2013
3. PNE-BF, 2022. Rapport d'activités du projet #tonfuturtonclimat du 1er novembre 2021 au 31 octobre 2022. Rapport final. 36p.
4. SIE, 2023. Programme de coopération climatique internationale (PCCI), rapport final de projet. 44p.